

5-LES ANNEXES

**COURRIER DE LA SOCIETE GOODMAN EN DATE DU
13 MAI 2022**



Mairie de Gennevilliers
177 avenue Gabriel Péri
92230 Gennevilliers

A l'attention de Monsieur le Maire

Objet : « Green Dock » - Projet de développement d'une plateforme multimodale sur le port de Gennevilliers

Paris, le 13 mai 2022

Monsieur le Maire,

Notre société est lauréate de l'appel à projet organisé par Haropa Port afin de revaloriser une parcelle de 63.000 m² en bord à voie d'eau sur le port de Gennevilliers.

Le projet, dénommé Green Dock, envisage la construction d'un entrepôt logistique de nouvelle génération sur 4 niveaux et la réalisation d'un ponton flottant permettant d'apporter une solution fluviale pour la logistique du dernier kilomètre vers le cœur de la métropole.

De grands opérateurs ont déclaré leur intérêt pour ce projet qui leur permet d'organiser des flux plus vertueux et d'approcher les objectifs d'une logistique décarbonée.

Notre projet porte, au-delà même du report modal vers la voie d'eau qu'il permettra et de l'absence d'artificialisation des sols induite, des ambitions environnementales affirmées. Sa conception tient compte des enjeux d'intégration paysagère et de biodiversité notamment via une renaturation de la berge au droit de celui-ci. La toiture sera équipée d'une centrale photovoltaïque et d'une ferme urbaine. Le projet vise enfin une certification net-zéro carbone.

Actuellement en phase de conception, nous nous tenons à votre disposition pour vous présenter plus avant les caractéristiques de Green Dock. Le calendrier prévisionnel envisage une instruction administrative sur l'année 2023 permettant, au terme d'environ deux années de travaux, une mise en service de la plateforme fin 2025.

Nous vous prions d'agrèer, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

Philippe ARFI
Directeur Général
Goodman France

24, Rue de Prony, 75017 Paris, France
T: 0033 1 55 35 08 50 | <mailto:info-eu@goodman.com> | <http://www.goodman.com>

Goodman France SARL
Capital de EUR 5.000.002
408 627 354 RCS Paris
TVA FR51 408 627 354
BNP Paribas Fortis FR76 3000 4022 0900 0105 5460 682 BNPAFRPPCPI

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE
DU 25 MAI 2022**

Direction du Droit des Sols

U4
1

Séance publique du mercredi 25 mai 2022

Convoqué le jeudi 19 mai 2022, le Conseil Municipal de la Ville de Gennevilliers s'est réuni en mairie, Salle du conseil à 20:00, sous la présidence de Monsieur le Maire, Patrice LECLERC.

Présents :

Patrice LECLERC, Mohamed GRICHI, Laurent NOEL, Délia TOUMI, Grégory BOULORD, Carole LAFON, Christophe BERNIER, Alexandra D'ALCANTARA, Belkacem OUCHEN, Chaouki ABSSI, Nadia MOUADDINE, Ibrahima NDIAYE, Sonia BLANC, Christian DESCHENES, Céline LANOISELEE, Zine BOUKRICHE (arrivé à 20h50), Véronique DESMETTRE, Khalid DAMOUN (arrivé à 20h12), Eloi SIMON, Fabienne MOREAU, Mariama GASSAMA, Elsa FAUCILLON, Karine CHALAH, Ahcen MEHARGA

Etaient représentés :

Anne-Laure PEREZ représentée par Patrice LECLERC, Yasmina ATTAF représentée par Mariama GASSAMA, Philippe CLOCHETTE représenté par Alexandra D'ALCANTARA, Zineb ZOUAOUI représentée par Chaouki ABSSI, Roger DUGUE représenté par Belkacem OUCHEN, Isabelle MASSARD représentée par Ibrahima NDIAYE, Maria-Blanca FERNANDEZ représentée par Céline LANOISELEE, Sofia MANSERI représentée par Grégory BOULORD, M'Hamed BINAKDANE représenté par Nadia MOUADDINE, Richard MERRA représenté par Délia TOUMI, Gwenola HAUG représentée par Laurent NOEL, Aurélie REMACLE représentée par Khalid DAMOUN, Mohamed DDANI représenté par Eloi SIMON, Maxime CAZAUZ représenté par Christophe BERNIER, Laetitia GHIRARDI représentée par Ahcen MEHARGA

Absents excusés :

Sinan KARAKUS, Christelle NEDELEC, Ibrahima DIALLO, Philippe HALLAIS

Ne prend pas part au vote :

Nombre de votes pour : 39

Nombre de votes contre :

Nombre d'abstentions :

Mention du vote : Adoptée à l'unanimité

Définition des modalités de la concertation publique liée au projet de construction d'une plateforme multimodale de logistique urbaine sur un terrain sis 28 route du bassin N°6

Le Conseil,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article L 103-2,

Vu le courrier de la société Goodman en date du 13 Mai 2022 adressé au Maire de Gennevilliers présentant le projet dénommé Greendock qui vise à développer une plateforme multimodale de logistique urbaine d'environ 90 000 m² de surface de plancher ainsi qu'une ferme urbaine et une centrale photovoltaïque en toiture sur un terrain sis 28 route du bassin n°6,

Considérant que le projet combine des objectifs de modernisation et de développement de l'offre d'immobilier logistique mais aussi une ambition environnementale qui prend en compte les enjeux d'intégration paysagère et de biodiversité notamment via une renaturation de la berge, la création d'une ferme urbaine en toiture,

Considérant que ce projet de construction peut avoir pour effet de modifier de façon substantielle le cadre de vie ou d'affecter l'environnement au sens de l'article L122-1 du code de l'environnement,

Considérant la nécessité de définir les modalités de la concertation publique liée au projet de construction d'une plateforme multimodale de logistique urbaine sur un terrain sis 28 route du bassin N°6,

DELIBERE

Article 1^{er} : Indique que l'objectif est la réalisation d'une plateforme multimodale de logistique urbaine d'environ 90 000 m² ainsi que d'une ferme urbaine et d'une centrale photovoltaïque en toiture sur un terrain sis 28 route du bassin n°6.

Article 2 : Indique que le projet combine des objectifs de modernisation et de développement de l'offre d'immobilier logistique mais aussi une ambition environnementale qui prend en compte les enjeux d'intégration paysagère et de biodiversité notamment via notamment une renaturation de la berge, la création d'une ferme urbaine et d'une centrale photovoltaïque en toiture.

Article 3 : Décide d'engager un processus de concertation publique.

Article 4 : Définit les modalités de la concertation de la façon suivante :

- Réunions publiques (présentiel et/ou distanciel)
- Mise à disposition d'un registre en ligne et en Mairie de Gennevilliers destiné à recueillir les observations du public
- Informations dans la presse, sur le site internet de la ville de Gennevilliers

Article 5 : Indique que la concertation durera au minimum un mois et que la date du lancement effectif de la concertation sera communiquée ultérieurement.

Loi N° 82 213 du 2 mars 1982
Acte reçu par le représentant de l'état

le 1/06/2022

Affiché le 1/06/2022

Exécutoire le 1/06/2022

Le Maire
Patrice LECLERC



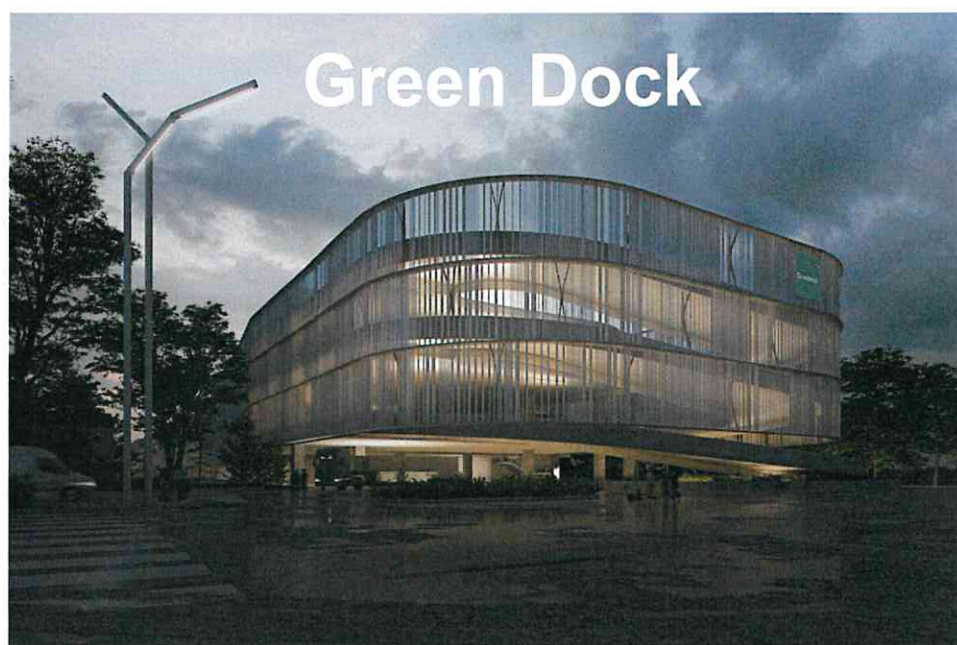
Signé électroniquement le
31/05/2022

SITE INTERNET DE LA VILLE DE GENNEVILLIERS

Concertation publique préalable à la construction d'une plateforme multimodale

Urbanisme

Elle a lieu du 13 juin au 14 octobre 2022. Vous pouvez consulter le projet de la plateforme multimodale de logistique urbaine par la société Goodman sur un terrain sis 28 route du bassin n°6.



Actuellement en phase de conception, le projet dénommé Green Dock, envisage la construction d'un entrepôt logistique de nouvelle génération sur quatre niveaux et la réalisation d'un ponton flottant permettant d'apporter une solution fluviale pour la logistique du dernier kilomètre vers le cœur de la métropole.

La toiture du bâtiment sera équipée d'une centrale photovoltaïque et d'une ferme urbaine.

Par délibération du 25 mai 2022, le conseil municipal de Gennevilliers a décidé d'engager un processus de concertation publique préalable à la construction d'une plateforme multimodale de logistique urbaine par la société Goodman sur un terrain sis 28 route du bassin n°6.


Cette concertation a lieu du 13 juin au 14 octobre 2022. Pendant cette période, un registre électronique sera disponible à l'adresse <http://mairie-gennevilliers.concertationpublique.net> et un registre sur support papier sera disponible en mairie, 177 avenue Gabriel-Péri au 15e étage aux jours et heures d'ouverture au public afin de recueillir les observations.


Pour les personnes intéressées par le projet, deux réunions publiques sont organisées dans la salle du conseil municipal à 18 heures :


- mercredi 12 octobre


Vous pouvez aussi consulter ci-dessous l'avis critique d'un collectif d'associations locales engagées dans la protection de l'environnement et la préservation de la qualité de vie des habitants de la boucle Nord de Seine et du nord de Paris.


Télécharger


-  [Compte-rendu de la réunion publique d'information Green Dock \(pdf 365 Ko\)](#)


-  [Présentation du 14 septembre 2022 - Projet Green Dock \(pdf 36 Mo\)](#)


-  [Présentation du projet Green Dock \(pdf 2 Mo\)](#)

-  [Evolution des flux \(trafic routier et fluvial\) \(pdf 2 Mo\)](#)

-  [Biodiversité \(pdf 4 Mo\)](#)

-  [Intégration architecturale, paysagère et environnemental \(pdf 66 Mo\)](#)

-  [Impacts sociaux et économiques \(pdf 2 Mo\)](#)

-  [Avis critique sur le projet « Green Dock » expertise par les associations datée du 20/09/2022 \(pdf 1 Mo\)](#)

**ARTICLES DE PRESSE DANS GENNEVILLIERS
MAGAZINE**

Grand Paris Express

EN CHANTIER

Afin de faire le point sur l'avancée des travaux des gares Les Agnettes et Les Grésillons du Grand Paris Express, des comités de suivi se tiennent en présence de représentants de la Société du Grand Paris, de la mairie et des riverains. La dernière rencontre a eu lieu en mai dernier, salle du conseil municipal, autour des travaux préparatoires. Elle a permis de présenter les démolitions en cours aux Grésillons et l'ouvrage de service Les Cabœufs, mais aussi d'informer sur les opérations de déviements qui se poursuivent autour de la future gare Les Agnettes.

➔ Pour tout renseignement, un agent de proximité de la SGP est joignable au 06 68 01 23 31.



FERMETURE DÉFINITIVE

La Trésorerie de Gennevilliers a fermé depuis le 1^{er} septembre. Les paiements devront s'effectuer en ligne ou chez un buraliste agréé. Le service des impôts des particuliers reste ouvert, de 8h30 à 12h30, du lundi au vendredi.

➔ Sur RDV mardi et jeudi, au 1^{er} étage de la mairie.

RIEN NE SE JETTE, TOUT SE TRANSFORME

Mais que deviennent tous les bulletins de vote des élections présidentielle et législatives, tous ces documents qui n'ont plus lieu d'être ? À la benne ? Le projet «A voté» permet d'envisager les choses autrement. Avec un peu de créativité, ces petits bouts de papiers se révèlent une merveilleuse matière première pour la conception de mobilier d'intérieur. Ainsi, les habitants du Fossé-de-l'Aumône, du Village et du Centre qui le souhaitent peuvent contribuer à une démarche participative novatrice. Tout est encore à inventer ! Les participants seront encadrés par la « designer exploratrice » Flora Koel pour la conception, la fabrication et la livraison de ces créations. Une aventure qui débute en octobre et marque un pas de plus vers la transition écologique.

➔ Renseignements : Farah Megharbi au 08 48 59 05 40.

ON Y COURT

Alors que les élèves avaient quitté les bancs de l'école le temps des vacances scolaires, la ville a profité de l'été pour mener des opérations d'aménagement et d'entretien sur les structures scolaires.

Dans le cadre d'une opération de végétalisation pluriannuelle qui permettra à terme d'accueillir tous les élèves dans les meilleures conditions, deux chantiers ont été menés dans les écoles élémentaires Diderot B et Lurçat cet été, où des marquages au sol ludiques ont aussi été créés. Ils redéfinissent les espaces pour que chaque enfant puisse s'y épanouir quelle que soit son activité favorite. Des lieux de plantations ont également été pensés pour pouvoir s'intégrer dans les projets pédagogiques des équipes enseignantes. De quoi commencer l'année du bon pied !



Transport fluvial



Des éléments de présentation sont en ligne sur ville-genevilliers.fr et un registre électronique est disponible sur mairie-genevilliers.concertationpublique.net. Un registre papier est accessible en mairie, au 15^e étage.

Une plateforme multimodale de logistique urbaine, Green dock, sortira de terre au port de Gennevilliers à l'horizon 2026. Elle comprendra 80000 m² de surfaces modulables et polyvalentes sur six niveaux, 27000 m² de toiture verte et solaire, et 10000 m² de locaux tertiaires. Le projet, qui contribuera à apporter une solution fluviale au transport de marchandises jusqu'au cœur de la métropole, fait actuellement l'objet d'une consultation publique, et ce jusqu'au 14 octobre.

➔ Réunions publiques mercredis 14 septembre et 12 octobre, dans la salle du conseil municipal.

On parle de Gennevilliers dans les journaux et en ligne... mais à quel sujet ? Extraits.

Le Parisien

Et si Gennevilliers devenait la capitale des instruments de musique ?

Depuis plus de trente ans, Antoine Lauthere et sa femme, Giovanna, sont les luthiers de Gennevilliers (Hauts-de-Seine). Le couple, qui s'est installé à la fin des années 1980 dans la cité-jardin, est sur des charbons ardents. Ils se démènent pour transformer les écuries Richelieu en hôtel d'artisans et préparent un salon et un festival autour des musiques anciennes à Gennevilliers. Ce bâtiment en ruine, datant du XVIII^e siècle, doit être restauré dans les années à venir. Le projet autour de l'artisanat lui a valu d'être sélectionné au Loto du patrimoine avec un chèque de 500 000 euros à la clé. « C'est une chance à ne pas rater », martèle Antoine Lauthere. Le projet, loin d'être finalisé, prévoit d'accueillir une quinzaine de professionnels. Antoine, lui, rêve d'en faire un temple de la fabrication d'instruments de musique. « Il faut voir comment le site sera aménagé, combien il y aura de professionnels, s'il y a un atelier partagé, une zone pédagogique, etc. L'idéal à mes yeux serait d'y concentrer des facteurs d'instruments. On a une vraie dynamique dans ce domaine ! »

À quelques mètres de son échoppe, Pierre Grunberger est archetier. Il y a peu, un jeune facteur de guitare, parti en province depuis, fabriquait et réparait ces instruments de musique. « Je crois qu'un facteur de bandonéons cherche à s'installer dans le coin. Il y aurait une logique avec ce que fait la ville dans ce domaine », estime le luthier.

Les Echos

Le projet Green Dock du port de Gennevilliers inquiète les villes voisines

Avec ses 600 mètres de long et ses quatre étages, le futur entrepôt Green Dock, sur le port de Gennevilliers, devrait accueillir jusqu'à 16 entreprises souhaitant privilégier le transport fluvial. Mais les villes voisines craignent les externalités négatives d'un projet aussi vaste.

« Nous allons recevoir toutes les externalités négatives, du bruit et de la pollution des camions qui circuleront



La Tribune de l'Art

Un tableau de Gustave Caillebotte entre à Orsay par dation

En attendant que se concrétise enfin l'acquisition par Orsay du chef-d'œuvre de Gustave Caillebotte, Le Canotier au chapeau haut de forme, que nous annonçons comme plus que probable depuis mars, le musée parisien vient de s'enrichir d'un autre tableau important de l'artiste, qui se trouvait encore chez un arrière-petit-fils du frère de celui-ci, Martial Caillebotte, grâce au mécanisme de la dation. Il s'agit d'une grande toile peinte en 1885, intitulée Les Soleils, jardin du Petit Gennevilliers.

Didier Rykner - 1^{er} septembre 2022

en permanence, à la pollution lumineuse en passant par l'intensification du trafic fluvial, qui freineront les ambitions de base nautique dans le secteur », dénonce Eugénie Ponthier, adjointe au maire Hervé Chevreau (UDI), déléguée à la Culture, au Patrimoine et au Tourisme. (...)

Le promoteur Goodman et le propriétaire du terrain Haropa Port (établissement public qui gère les ports du Havre, de Rouen et de Paris), vantent un projet respectueux de l'environnement et intégré dans son paysage, avec une ferme urbaine et des panneaux photovoltaïques sur le toit, une exploitation géothermique et une connexion multimodale, aussi bien routière que fluviale et ferrée. 16 entreprises y seront accueillies. « Ce ne sera pas un très grand bâtiment, comparé à la moyenne du secteur de la logistique. L'emprise n'est que de 30 000 mètres carrés, pour le triple de surface utile », ajoute Philippe Arfi, CEO de Goodman.

D'autant, rappelle Haropa Port, que le projet prend place sur une friche industrielle, sur laquelle se situent aujourd'hui des entrepôts vétustes et désaffectés des années 1950. Une partie de l'emprise devrait même, à ce stade, être désartificialisée lors des travaux. (...)

La physionomie définitive devrait être connue d'ici la fin de l'année, lors du dépôt de demande de permis de construire. La main sera alors donnée au maire (PCF) de Gennevilliers Patrice

Leclerc, qui ne devrait pas bloquer les choses. « D'une part, je n'ai pas le droit de le refuser tant qu'il est conforme au Plan Local d'Urbanisme ; et d'autre part je préfère que l'on densifie le port plutôt que l'on empiète sur des terres agricoles », explique l'édile. « Il y a beaucoup de contradictions dans cette opposition. On ne peut pas à la fois vouloir limiter les émissions de CO₂ et favoriser le transport fluvial et refuser un entrepôt justement destiné à favoriser ce mode de transport ! », lance-t-il.

actu

La ferme pédagogique du parc départemental des Chanteraines a été contrainte de fermer ses portes au public lundi 8 août 2022 face à la chaleur. (...)

La ferme départementale dispose également d'un potager et va proposer à partir du 17 août 2022 des paniers de légumes produits sur place et cultivés « selon des méthodes inspirées de l'agriculture biologique et qui prennent en compte la vie du sol ».

Ils seront vendus tous les mercredis à partir du 17 août jusqu'en octobre 2022 de 14 heures à 16 heures avec deux formules au choix : un petit panier (deux ou trois variétés de légumes et/ou fruits) pour 4

euros ou un grand panier familial (quatre ou cinq variétés) pour 8 euros. Des herbes aromatiques (0,50 euros la botte) et des œufs du poulailler (2 euros les six œufs) sont aussi proposés. Le temps de la vente, des visites guidées du potager et du verger sont aussi proposées.

Toute la Franchise

Une nouvelle salle de sport Gigafit ouvre à Gennevilliers

L'enseigne Gifait poursuit son développement en franchise avec l'ouverture, à Gennevilliers, dans les Hauts-de-Seine, d'une nouvelle salle de sport portée par un directeur administratif et financier : Hassen Ben Romdhan. (...)

Espace cardio, espace poids libres, machines, studio biking, cours collectifs, cross training, coaching privé : la nouvelle salle de sport de Gennevilliers créée par le franchisé Hassen Ben Romdhan dispose de toutes les installations nécessaires et des équipements dernier cri pour répondre aux besoins des pratiquants de fitness et de musculation de la ville.

Inauguré il y a un mois en présence du fondateur de l'enseigne et du maire de la ville, cette nouvelle salle de sport Gigafit devrait rapidement devenir la référence sur son secteur.

**AFFICHE APPOSEE SUR LES PANNEAUX
ADMINISTRATIFS**

AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE

Concertation publique préalable à la construction d'une plateforme multimodale de logistique urbaine sur un terrain sis 28 route du bassin N°6

Par délibération du 25 mai 2022, le conseil municipal de Gennevilliers a décidé d'engager un processus de concertation publique préalable à la construction d'une plateforme multimodale de logistique urbaine par la société Goodman sur un terrain sis 28 route du bassin n°6.

Du 13 juin 2022 au 14 octobre 2022 des éléments de présentation du projet seront mis en ligne sur le site de la ville de Gennevilliers.

Pendant cette période, un registre électronique sera disponible à l'adresse <http://mairie-gennevilliers.concertationpublique.net> et un registre sur support papier sera déposé en Mairie de Gennevilliers 177 avenue Gabriel Péri - 15^{ème} étage - aux jours et heures d'ouverture au public afin de recueillir les observations.

Des réunions publiques dont les dates et lieux seront communiqués ultérieurement se tiendront pour toutes les personnes intéressées par le projet.